



# FORUM SYNDICATS-OCDE-CAD

CENTRE DE CONFERENCE DE L'OCDE, SALLE CC2

25 SEPTEMBRE 2023 – 13H30-17H30

ACCÉLÉRER LES PROGRÈS EN FAVEUR DES ODD EN RENFORÇANT LE SOUTIEN À LA PROTECTION SOCIALE ET À LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS ET RESPECTUEUX DU CLIMAT

La crise de la COVID-19 a à la fois révélé et accentué les inégalités au sein des pays et entre eux. Raison pour laquelle la question de l'emploi et de la protection sociale a été inscrite au rang des priorités des programmes politiques, afin de pouvoir assurer une reprise durable et renforcer la résilience, notamment pour répondre au changement climatique, mais aussi pour disposer d'un levier essentiel pour progresser en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

En septembre 2021, le secrétaire général des Nations unies a lancé l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes, une initiative visant à promouvoir les emplois décents, la protection sociale et les transitions justes, en vue de garantir une reprise centrée sur l'humain, alignée sur les ODD. L'objectif de l'Accélérateur mondial à l'horizon 2030 consiste à créer 400 millions d'emplois et à étendre la protection sociale aux 4 milliards de personnes qui en sont actuellement exclues. Il s'agit d'un ensemble de politiques intégrées pour l'emploi, la protection sociale et l'environnement ayant des retombées économiques et sociales importantes et durables, appelant à un soutien plus important et plus ciblé de la coopération au développement dans le cadre de ces priorités. L'Accélérateur mondial repose sur trois piliers complémentaires : (1) Stratégies et politiques nationales intégrées basées sur des données factuelles associant les investissements dans les emplois décents, le développement durable et la protection sociale universelle ; (2) Financement intégré associant ressources nationales et appui financier international pour créer des emplois décents et productifs, étendre la couverture de la protection sociale et protéger les populations les plus vulnérables ; et (3) Coopération multilatérale renforcée, basée sur un renforcement et une amélioration du dialogue social et de la cohérence entre les responsables politiques nationaux, les pays qui allouent l'aide publique au développement (APD), les agences des Nations unies, le Fonds monétaire international (FMI), les banques multilatérales de développement, les partenaires sociaux, la société civile et le monde académique<sup>1</sup>.

La coopération au développement jouera un rôle déterminant dans la concrétisation de cet Accélérateur. Alors que, l'an dernier, les dirigeants du G7 ont souligné l'importance de cette initiative<sup>2</sup>, les Nations unies appellent les États membres à exprimer leur soutien et à prendre des engagements en faveur de l'Accélérateur, notamment en allouant « une APD substantielle aux objectifs de l'Accélérateur mondial<sup>3</sup> ».

<sup>1</sup> [https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/global\\_accelerator\\_summary.pdf](https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/global_accelerator_summary.pdf)

<sup>2</sup> [2022-07-14-leaders-communique-data.pdf \(g7germany.de\)](https://www.g7.de/2022-07-14-leaders-communique-data.pdf)

<sup>3</sup> <https://unglobalaccelerator.org/sites/default/files/2023-06/ACC%20Strat%C3%A9gie%20de%20mise%20en%20oeuvre%20.pdf>



Les partenaires sociaux – organisations syndicales et patronales – devraient en outre jouer un rôle central dans la mise en œuvre de l'Accélérateur. La mission des syndicats, en particulier, demeure essentielle : d'une part, ils mènent des campagnes et des négociations pour étendre la protection sociale au niveau national et, d'autre part, ils cherchent à faciliter l'accès aux prestations sociales, en intégrant les travailleurs de l'économie informelle et en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques nationales pour l'emploi. Tant les travailleurs que les employeurs jouent un rôle de premier plan dans le déploiement des initiatives nationales en matière de financement.

Compte tenu de la responsabilité importante conférée aux syndicats et aux partenaires du développement dans le cadre de l'Accélérateur, le Forum syndicats-CAD offrira aux syndicats et aux membres du CAD un espace de discussion essentiel pour déterminer les modalités de leur collaboration pour cette initiative importante.

Le forum de cette année visera donc à déterminer comment syndicats et membres du CAD peuvent travailler ensemble sur les trois objectifs clés de l'Accélérateur : (1) créer des emplois décents et respectueux du climat, (2) étendre la protection sociale, et (3) garantir une transition juste vers des sociétés résilientes et neutres en carbone. Les discussions seront basées sur les conclusions du forum de l'année dernière, au cours duquel les participants ont confirmé l'importance de la protection sociale et la nécessité de renforcer le soutien international. Il sera également question d'examiner les expériences des syndicats en ce qui concerne leurs engagements au niveau national. La réunion se tiendra l'après-midi et sera divisée en deux séances principales : la première sera consacrée au renforcement de la protection sociale, la seconde à la création d'emplois décents et respectueux du climat. La lutte contre le changement climatique, la réduction des inégalités et la promotion d'une transition juste seront des thématiques centrales dans le cadre de ces deux discussions.

## PROGRAMME

### INTRODUCTION (13h30-13h50)

**Carsten Staur**, président du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

**Veronica Nilsson**, secrétaire générale de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)

### SÉANCE 1 (13h50-15h20) RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE ET GARANTIR UNE TRANSITION JUSTE EN RÉPONSE AUX MULTIPLES CRISES

Cette séance se penchera sur les moyens d'encourager le renforcement du soutien international en faveur de la protection sociale au travers de l'APD. Les participants examineront l'évolution du déploiement de l'APD au cours de ces dernières années et étudieront les moyens de promouvoir plus efficacement l'élargissement des systèmes de protection sociale nationaux pour les rendre plus durables et plus adéquats. Les participants auront également l'occasion d'échanger leurs points de vue concernant les moyens à mettre en œuvre pour mieux mobiliser et coordonner le soutien à la protection sociale, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Accélérateur mondial et des cibles des ODD. Seront également mises sur la table les propositions internationales visant la création d'un mécanisme de financement international pour la protection sociale (le Fonds mondial pour la protection sociale).

## TABLE RONDE AVEC MODÉRATEUR ET DÉBAT OUVERT

**Modératrice:** *Pilar Garrido, Directrice DCD*

**Rahul Malhotra**, *Chef de la Division des examens, des résultats, de l'évaluation et de l'innovation en matière de développement, Direction de la coopération au développement*

**Alexandre Kolev**, *Chef de l'Unité de cohésion sociale, Centre de développement de l'OCDE*

**Discussion ouverte avec des contributions des membres du CAD et des membres du TUAC/CSI :**

*Comment la coopération au développement peut-elle soutenir davantage l'extension de la protection sociale et une plus grande collaboration avec les partenaires sociaux ?*

*Pause café (15h20-15h50)*

## SÉANCE 2 (15h50-17h10) : PROMOUVOIR DES EMPLOIS DÉCENTS ET RESPECTUEUX DU CLIMAT POUR UNE TRANSITION JUSTE, AU TRAVERS DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Si l'on souhaite atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, il sera nécessaire de réaliser des investissements substantiels et de transformer le marché du travail, notamment au travers de la création d'emplois décents et respectueux du climat. Les « emplois verts » sont des emplois décents qui respectent les droits fondamentaux des travailleurs et qui contribuent à préserver ou à restaurer l'environnement, que ce soit dans les secteurs traditionnels (construction et industrie manufacturière) ou dans les nouveaux secteurs émergents (énergies renouvelables et efficacité énergétique). La seconde séance du forum examinera comment les membres du CAD contribuent à la création d'emplois verts au travers de leurs initiatives pour la coopération au développement et comment ces initiatives pourraient mieux contribuer à l'Accélérateur mondial. Au cours des échanges, les syndicats expliqueront comment ils ont contribué aux plans nationaux pour l'emploi et une transition juste. Les participants discuteront des moyens de renforcer la création d'emplois au travers de la coopération au développement, tout en veillant à ce que ces emplois soient décents et respectueux du climat. Il sera également question du potentiel de création d'emplois au sein de l'économie verte, de l'économie des soins et de l'économie numérique.

## TABLE RONDE AVEC MODÉRATEUR ET DÉBAT OUVERT

**Modératrice :** *Alison Tate, Directrice du Département des politiques économiques et sociales de la CSI*

**Jens Sedemund**, *Chef d'unité, environnement et coopération au développement, Direction de la coopération au développement*

**Discussion ouverte avec des contributions des membres du CAD et des membres du TUAC/CSI :**

*Comment améliorer la contribution de l'aide au développement à la création d'emplois décents et respectueux du climat dans le cadre des transitions justes ?*

## REMARQUES FINALES (17.10-17.30)

**Carsten Staur**, président du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

**Veronica Nilsson**, secrétaire générale de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)